



**Julien DENORMANDIE,
Secrétaire d'État, auprès du Ministre de la
Cohésion des territoires**

Paris, le 29 mars 2018

Communiqué de presse

Lancement de la plateforme KROQI à destination des acteurs de la construction lors du BIM World 2018

Julien DENORMANDIE, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Cohésion des Territoires, s'est rendu au salon BIM World 2018, le rendez-vous annuel dédié au numérique dans la construction, ce 29 mars 2018.

Ce déplacement marque l'engagement du gouvernement auprès des acteurs de la construction à faire de la conception en BIM, une généralité en 2022.

Julien DENORMANDIE a lancé KROQI, la plate-forme collaborative gratuite développée par les pouvoirs publics pour l'ensemble des acteurs de l'acte de bâtir, en particulier les artisans et TPE/PME. Il a ensuite signé la charte d'engagements volontaires « Objectifs BIM 2022 », matérialisant l'engagement de maîtres d'ouvrages publics dans les domaines du bâtiment et des transports, à concevoir, exploiter et maintenir par le BIM leurs projets, notamment grâce à KROQI. La Société du Grand Paris, le Groupe RATP, SNCF Gares et Connexions et les établissements publics Grand Paris Aménagement et Paris-Saclay étaient réunis auprès du secrétaire d'État.

« Nous avons fait le choix, avec Jacques Mézard, de miser sur l'incitation de tous les acteurs de la construction pour concrétiser une transition numérique inclusive du secteur vers une économie de l'innovation. KROQI, co-élaborée par l'État avec l'ensemble de la filière vise à nous doter d'outils qui répondent à la diversité des besoins et des usages depuis un artisan, une TPE/PME jusqu'aux grands groupes et catalyse l'innovation numérique. La mobilisation et l'engagement de grands maîtres d'ouvrages sur des projets concrets, dès aujourd'hui, est essentiel à l'entraînement de tous et à notre compétitivité »

Julien DENORMANDIE

Impliquer et inclure l'ensemble des acteurs de l'acte de bâtir et mobiliser les donneurs d'ordre sont les conditions essentielles à la généralisation de l'usage de la maquette numérique en 2022. L'État se doit également d'être exemplaire.

La SNCF, la RATP, la Société du Grand Paris ont rejoint les signataires de la Charte « Objectifs BIM 2022 » et se sont engagés, au même titre que les établissements publics d'aménagement Paris-Saclay et Grand Paris Aménagement, à concevoir, exploiter et maintenir à l'aide de la maquette numérique avec l'ensemble de leurs partenaires (entreprises, maîtres d'oeuvre, collectivités territoriales) de nombreux projets dès 2018.

Les lignes à venir de la Société du Grand Paris, l'essentiel des gares de SNCF Gares et Connexions, et des lignes nouvelles et gares existantes de la RATP seront progressivement conçues ou converties à la maquette numérique associant l'ensemble des entreprises et professionnels intervenants. Les EPA engagent quant à eux de nombreux projets de territoires du bâtiment jusqu'à l'échelle du quartier pour plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés. Le BIM est un outil central pour mettre en cohérence les

différentes échelles, optimiser la gestion des projets et faciliter l'aménagement des espaces publics. Élaborer et instruire à partir du BIM des permis de construire, qui devront être dématérialisés d'ici 2022, constitue aussi un objectif structurant pour ces acteurs qui fera l'objet d'expérimentations à court terme et s'appuieront sur la plate-forme KROQI.

Retrouvez le communiqué en ligne

Contacts presse :
Ministère de la Cohésion des territoires : 01 44 49 85 65

www.cohesion-territoires.gouv.fr
 [@Min Territoires](https://twitter.com/Min_Territoires)